

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5921**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité Flux numériques : édition et production d'imprimés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Grenoble Ecole Management Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'Institut National Polytechnique de Grenoble et Directeur de Grenoble Ecole de Management, Recteur de l'académie, Président de l'INP Grenoble

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste des flux numériques dans les chaînes graphiques, de la gestion de la couleur et du matériel permettant de manipuler et mettre en forme des données numériques. Il gère en autonomie ou en équipe des projets techniques relatif à l'impression numérique. Il crée, traite et réalise des documents imprimés. Il exerce une veille technologique dans le domaine de l'impression numérique.

Il maîtrise les systèmes d'exploitation informatiques, les bases de données et les bases de la programmation.

Il est apte à paramétrer des réseaux et à créer des documents informatiques dynamiques.

Il est capable de comprendre des documents techniques en anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans le secteur des industries graphiques et de l'impression numérique, notamment en gestion informatique en industries graphiques, dans un service de reprographie de grande structure (ministères, banques, assurances, automobile...) ou en cabinet de conseil.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Responsable, chargé de production ou chargé de mission en pré-presse et en impression numérique
- Chargé de veille technologique dans les domaines du pré-presse et de l'impression numérique
- Consultant / conseil pour des solutions techniques en impression numérique (qualité, gestion de la couleur, flux numériques...)
- Gestionnaire de couleurs et de leur standardisation
- Responsable réseaux dans une imprimerie
- Contrôleur et gestionnaire de fichiers informatiques destinés à une impression
- Responsable de site web dynamique, gestionnaire de bases de données

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Initiation à la chaîne graphique

Initiation à l'informatique

Flux numériques

Nouvelles technologies informatiques

Matériaux

Informatique pour l'imprimerie

Séminaires avec des industriels, anglais, veille technologique

Projet transversal : fonctionnement de l'entreprise

Projet technique et évaluation des activités en entreprise

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16/05/2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.inpg.fr>

<http://cerig.efpg.inpg.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :